



Décret du 21 juin 2022 : une attaque de plus

contre les PLP !

Paru au Journal Officiel, le **décret n°2022-909 du 20 juin 2022** donne la possibilité aux PLP « d'exercer leurs fonctions en lycée d'enseignement général et technologique et en collège ». **Il s'agit là d'une attaque en règle contre notre statut.** Alors que la profession connaît des problèmes de recrutement sans précédent, le tapis rouge est déployé pour l'autoritarisme managérial (compléments de service en collège et lycée général et technique) même si le décret précise qu'il faudra « l'accord » des collègues.

La Fédération des Travailleur·euses de l'Éducation et de la Recherche de la CNT-SO ne se faisait aucune illusion sur le nouveau ministère : il est bien dans la continuité du ministère Blanquer ! L'œuvre de destruction de nos statuts et conditions de travail se poursuit. Mise à mal depuis déjà trop d'années (réforme de la voie pro, perte d'heures disciplinaires et de sens avec des dispositifs tels que le chef-d'œuvre, la co-intervention souvent artificielle car sans réel temps de concertation...), la voie pro se voit à nouveau menacée par le gouvernement. Ce qui nous attend si on ne les arrête pas : un lycée pro et des élèves au service du patronat (augmentation des stages, mise en avant de l'apprentissage à tout va, fausse rémunération non prise en charge par le patronat...). A l'époque, en campagne électorale, Macron souhaitait faire un grand ménage parmi les formations avec pour critère l'insertion sur le marché du travail après le diplôme. Les perspectives de formation, de poursuite d'études pour les élèves se retrouvent réduites. Les élèves de lycée pro ne sont pas de la simple chair à patron !

En septembre prochain, la réaction des personnels devra être à la hauteur des menaces qui pèsent sur le lycée pro. Organisons-nous, préparons-nous à la lutte ! Dès la rentrée de septembre, organisons-nous durant les HIS, les assemblées générales. Pour un lycée pro offrant des conditions de formation dignes à nos élèves ! Pour améliorer nos conditions de travail !

CNT-Solidarité Ouvrière

Éducation / Recherche

fede.educ.public@cnt-so.org



EducationCNTSO



educationso

www.cnt-so.org

